



CTL du 28 mars 2012

COMPTE-RENDU

Ce 28 mars à 9h30 s'est tenu un CTL avec à l'ordre du jour :

- ✓ l'examen de l'exécution du budget 2011 et le budget prévisionnel 2012 ;
- ✓ le bilan de la Formation Professionnelle (année scolaire 2010 – 2011) ;
- ✓ le tableau de bord de veille sociale.

La CGT Finances Publique était représentée par Marie-Pierre BOREL, Christine DREYER, Olivier LEFEVRE, François-Xavier POYDENOT et Jean-Luc THEVENIN.

Concernant **l'exécution du budget 2011 et le budget prévisionnel 2012**, nous avons eu la stupéfaction de constater que la DGF 2012 (appelée BOP 156 depuis la LOLF) subit une énorme diminution de 500 000 € soit plus de 10 %, par rapport à 2011 !

Dès qu'elle a eu connaissance de cette baisse drastique et dramatique des crédits, en septembre 2011, notre Administration locale s'est empressée d'anticiper par divers moyens : acquisition du matériel informatique et de véhicules qui devait être acquis en 2012, règlement par anticipation de factures et de loyers qui étaient habituellement reportés sur l'exercice suivant ...etc. La CGT a fait remarquer que cette anticipation ne pourrait fonctionner qu'une fois, et que si le budget 2013 subissait une diminution similaire à 2012, il faudrait trouver un autre moyen ... ce dont n'a pas disconvencu la Direction.

Outre cette anticipation des dépenses 2012 sur 2011, l'Administration envisage des économies sur les postes « habituels » : fluides, nettoyage, fournitures, affranchissement, loyers. Nous avons rappelé que ces économies ont été réalisées depuis plusieurs années et « qu'on ne peut pas tondre un œuf ».

Concernant les fluides, les hypothétiques économies sont prévues grâce aux récents réglages et changements de chaudières. De nouvelles économies sont prévues sur le nettoyage par le biais du contrat ONET : nous n'avons pas manqué de dénoncer une nouvelle fois la perte de qualité causée par ce contrat par rapport à l'emploi de Berkanis. La Direction a consenti à mettre à la disposition des agents les « fiches d'anomalies » afin qu'ils puissent lui faire remonter les problèmes de propreté des locaux ... à la condition que ces fiches soient transmises par la voie hiérarchique.

Au cours des débats, nous avons appris qu'une agent Berkani employée à la DDFiP (rue St-Martin) avait fait l'objet d'un licenciement. Même si cette procédure est du ressort de la Commission Consultative Paritaire nationale (CCP), il était d'usage, dans la Filière Fiscale, d'en informer en amont les Organisations Syndicales locales. Nous avons vivement regretté de ne pas avoir été informés de ce licenciement. L'Administration s'est engagée, à l'avenir, à nous informer de tout projet de ce type.

En ce qui concerne les économies sur les fournitures, ce sont essentiellement les consommables qui sont visés. Les économies sur les affranchissements (41 000 € tout de même !) résulteraient d'une centralisation à la Direction de l'envoi du courrier des Trésoreries, pour bénéficier du tarif « ECOPLI en nombre ». L'économie réalisable est de 0,06 € par courrier : pour économiser 41 000 € par ce biais, il faudrait envoyer 683 334 lettres !!! « Heureusement », notre Direction à d'autres cordes à son arc, comme de nouvelles économies sur les recommandés (envoi des propositions de rectification 2120 en « simple » en dehors de tout cadre légal par exemple).

D'une manière générale et tout au long des débats, nous avons vivement dénoncé l'inadmissible restriction du budget 2012. Une fois de plus, ce sont les agents qui vont subir les conséquences de cette mesure, tant dans l'exercice de leurs missions que dans leurs conditions de travail. Comme si les suppressions d'emplois et la totale absence de considération ne suffisait pas ... !

De plus, le budget 2012 ne nous semble pas sécurisé puisque les économies projetées sont parfaitement hypothétiques et ont été chiffrées « au pif ». En réponse, l'Administration a affirmé qu'elle pensait pouvoir compter sur le déblocage (même partiel) d'une réserve de 5 % imposée par le DG, et que son budget 2012 correspondait au pire des cas de figure. Au contraire, la CGT pense que les économies projetées correspondent au meilleur des cas de figure et qu'il sera extrêmement difficile d'y parvenir.

L'examen du budget nous a amené à évoquer la politique immobilière de l'Etat. Parmi les priorités de la Direction, la Trésorerie d'HIRSON sera transférée dans les locaux de l'actuel SIP-SIE et les Services Sociaux déménageront à la Cité Administrative de LAON. Ces projets sont à l'étude, mais devraient aboutir en 2012. Pour 2013, le Directeur nous a annoncé que la Conservation des Hypothèques de CHATEAU THIERRY serait transférée Avenue de la République et qu'à moyen terme, l'immeuble de la rue du 13 octobre à LAON (ex-DSF) serait vendu.

Dans ce contexte d'économies budgétaires sévères, nous avons interrogé l'Administration sur le devenir du Bureau-Antenne du Cadastre d'HIRSON et sur d'éventuelles fermetures de Trésoreries, mais M. BRESSON s'est montré rassurant : « *il n'y aura aucune fermeture de Trésorerie en 2012* » ... Affaire à suivre !

Le budget 2012 n'a pas été soumis au vote, mais nous avons indiqué que si tel avait été le cas, nous aurions voté « contre ».

Sur le point suivant, la **formation professionnelle**, nous avons demandé à ce que des plans de formation individuels sérieux soient élaborés au cas par cas pour chaque agent. Le seul entretien d'évaluation n'est pas suffisant pour les agents en poste, de même que le « recensement des besoins » des nouveaux arrivants. Comme c'était le cas par le passé dans la Filière Fiscale, un entretien annuel personnalisé avec le Délégué à la Formation Professionnelle paraît une méthode plus efficiente.

L'Administration nous a répondu que le Chef de Service était le plus apte à juger les besoins en formation de ses agents ... sauf que certains Chefs de Services pourraient être enclins à ne pas proposer/accepter de formation ... pour ne pas laisser partir l'agent et le garder dans son service pour cause de surcharge de travail !

Nous sommes également intervenus au sujet des agents (essentiellement les contrôleurs à la sortie de l'ENFiP) qui arrivent avec une formation donnée -fiscalité personnelle par exemple- et sont affectés dans une autre spécialité -fiscalité professionnelle par exemple-. Ces agents ont besoin d'une formation longue et coûteuse pour tout le monde. Le Directeur des Ressources Humaines n'a pas disconvenu que ce soit un problème, mais il n'y a pas de solution.

Enfin, nous avons demandé que l'affectation et la formation des agents de la filière fiscale arrivant ALD (« à la dispo ») dans le département soit regardée de manière plus fine et rationnelle : trop souvent, ces agents sont dans un premier temps affectés en renfort dans un service où ils commencent un cycle de formation complet, pour être quelques mois après déplacés dans un autre service gérant des missions totalement différentes, où ils ont à peine le temps d'entamer une formation avant d'être à nouveau déplacés ailleurs. Le même type de problématique se pose pour certains EDRA. Si l'Administration a tout à fait convenu du problème, nous n'avons pas obtenu l'engagement ferme que tout serait mis en œuvre pour améliorer les choses. Pourtant, avec un peu de temps passé, une dose de pragmatisme et un minimum d'anticipation, une amélioration notable pourrait être obtenue.

Concernant le **tableau de bord de veille sociale** (TBVS), il s'agit d'une nouvelle batterie d'indicateurs censés mesurer le climat social au sein de chaque Direction puis de la DDFiP. Un bilan sera présenté tous les 6 mois au Comité Technique Local.

Si nous pouvons nous féliciter que 9 indicateurs optionnels aient été choisis par notre Direction locale à la suite d'un groupe de travail auquel nous avons participé (ce qui n'est pas le cas de toutes les Directions), la CGT attend de voir ce qui ressortira de ce TBVS et surtout quelles seront les mesures correctives qui seront prises ...

La réunion s'est terminée par les **questions diverses** :

- ✓ Un retard très important a été constaté dans le remboursement des frais de déplacement (plusieurs mois pour certains collègues). Nous avons donc demandé des explications et la résolution rapide de ce problème particulièrement grave (quand on connaît la situation financière de plus en plus précaire des agents !). Dans un premier temps, la Direction a essayé de nous faire croire que

c'était lié à un problème technique Agora, mais nous avons démontré que le stock n'avait rien à voir avec Agora. Finalement, le Directeur des Ressources Humaines a fini par admettre qu'il fallait renforcer les effectifs de la cellule en charge des frais de déplacement pour purger le stock. Il s'est engagé à le faire rapidement.

- ✓ De plus en plus, des jours de congés « isolés » (non posés au planning prévisionnel) sont refusés insidieusement par certains Chefs de Services, si bien que les agents ne les posent même pas dans Agora ! Pourtant, le fait qu'un jour de congé ne soit pas au planning prévisionnel n'est en aucun cas un motif de refus. De même, le fait « qu'il y ait du travail » n'est pas un motif de refus. L'Administration nous a confirmé que les jours de congés devaient tous être posés dans Agora, à charge pour le Chef de Service de les refuser « officiellement » si une vraie nécessité de service existe (et, dans ce cas, de rendre possible une éventuelle saisine de la CAPL).
Nous avons alors évoqué l'absence de validation en temps utiles dans Agora, parfois utilisée comme moyen détourné de rejet. En effet, tout congé doit être validé avant le départ de l'agent, faute de quoi ce dernier n'est pas couvert. S'il entend rejeter une demande de congé, le Chef de Service doit prendre ses responsabilités et le faire de manière claire.
L'Administration a entendu cette remarque et établira une note rappelant les délais de validation des congés dans Agora.
- ✓ Les agents de la Trésorerie ST-QUENTIN Municipale tiennent une permanence au CATELET depuis la fermeture de la Trésorerie locale. Pour s'y rendre, ils disposent d'un véhicule administratif Renault Kangoo. Nous avons demandé si cette permanence serait maintenue, ce à quoi le Directeur a répondu qu'il n'était pas question de la fermer. Par-contre, le Renault Kangoo sera reversé au Domaine au 31/12/2012 en raison de son âge et ne sera pas remplacé pour cause de contraintes budgétaires : les agents de ST-QUENTIN Municipale devront donc prendre leurs véhicules personnels pour aller tenir la permanence du CATELET. « Comment faire toujours plus avec toujours moins de moyens ... ?! »
- ✓ Nous avons interrogé le Directeur sur ce que signifiait « *s'abstenir de prendre part à toute cérémonie publique* » dans la Circulaire Départementale relative au devoir de réserve pour les élections présidentielles et législatives. M. BRESSON nous a précisé qu'il était interdit de participer à toute cérémonie publique en qualité de fonctionnaire de la DGFIP (ce qui n'était pas explicite dans la Circulaire).
- ✓ Suite à la circulaire DDFiP prévoyant le rétablissement des jours de congés perdus par les agents tombés malades en cours d'année (CF nos précédents comptes-rendus), nous avons demandé un bilan. L'Administration s'est engagée à nous le communiquer au prochain CTL.
- ✓ Nous avons demandé à ce qu'une étude soit faite sur la réforme inachevée CDI/CDIF et sur la disparition des « référents cadastre » dans certains SIP. Ce problème est à mettre en lien avec la « perte des savoirs » et la gestion prévisionnel des ressources humaines. Concernant la réforme CDI/CDIF, la Direction est en attente de consignes de la DG. Concernant la « perte des savoirs », le risque est identifié ... et il ne reste plus qu'à trouver des solutions !
- ✓ En matière de formation professionnelle, les stagiaires de la Cité Administrative de LAON (salles SULLY) bénéficiaient de tickets leur permettant de se restaurer à la cantine sans faire aucune avance. Cette mesure de facilitation pour tout le monde a été supprimée en 2011 et ils doivent désormais faire l'avance de leurs repas au tarif « extérieurs » ... ce qui est d'autant plus ennuyeux quand on connaît les délais de remboursement démesurés !
La Direction, qui n'était pas au courant de cette suppression, va rétablir ce système de tickets-repas.

Plus aucune question diverse n'étant posée, la réunion s'est terminée à 13h00.

SOISSONS, le 28 mars 2012.